



Sécurité civile

Ensemble, soyons prêts !



Semaine de la sécurité civile : Quels gestes concrets comptez-vous faire pour votre autonomie?

Communiqué de presse | 8 mai 2025
Pour diffusion immédiate

C'EST LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE... Quels gestes concrets comptez-vous faire pour améliorer votre autonomie et votre résilience en cas de sinistre?

Nul besoin de refaire l'historique des sinistres survenus au Québec, et dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, depuis 2017. En ce sens nous avons pour la plupart les mots suivants en tête : tornade, inondation, tempête, blizzard, verglas, orages.

Et avec les changements climatiques en cours, si nous ne sommes pas au bout de nos peines, nous ne sommes cependant pas impuissants, bien au contraire ! Mais, à condition de prendre le temps pour poser les bons gestes rapidement, en gardant en tête que tout part des personnes.

Trois grands concepts :

- À titre de personne, peu importe mon statut, je suis responsable de ma sécurité, de celle de ma famille le cas échéant, et de mes biens, incluant ma maison ou mon condo si je suis propriétaire;
- Lorsqu'un sinistre survient, les municipalités doivent, en priorité, porter secours, sécuriser les biens affectés, garder fonctionnelles les infrastructures essentielles et prendre en charge les sinistrés, c'est à dire, les personnes évacuées qui ne nécessitent pas de soins biopsychosociaux majeurs;
- Avant, pendant et après un sinistre, de suivre les consignes des autorités est non seulement rassurant, mais surtout aidant, considérant tout ce que doivent mettre en œuvre les municipalités avec l'aide des autres paliers de gouvernements.

Trois grands gestes :

1. Produire un plan d'urgence familial (PUF); car cela permet de :
 - a) Dresser un inventaire factuel, et ce, de manière pédagogique, ludique et concret;
 - b) Connaître les aléas, mon milieu, les risques et mes vulnérabilités pour ensuite adapter mes comportements et faire ce qu'il faut pour prévenir d'éventuelle conséquences;
 - c) Prendre de meilleures décisions si un sinistre est imminent ou réel;
 - d) Garder un certain contrôle en anticipant les possibles imprévus avec en mains des solutions (réfléchies en amont) qui pourront être adaptées selon le contexte.



Sécurité civile

Ensemble, soyons prêts !

2. Avoir ce qu'il faut à la maison pour être autonome **au moins 72 heures**, car cela permet de :
 - a) Laisser les villes concentrer leurs efforts et ressources sur les éléments prioritaires;
 - b) Donner aux municipalités le temps nécessaire pour ouvrir les différents centres (Coordination, aide, hébergement, etc.) et;
 - c) Faire en sorte que ma Municipalité puisse prendre en charge, outre les sinistrés, les personnes plus vulnérables de la collectivité (personnes nécessitant une aide particulière);
 - d) Contribuer à la réponse, dans le cas où ma Ville a besoin de bénévoles.
3. Être prêt à évacuer son domicile (sac d'évacuation personnel/familial), car cela permet de :
 - a) Ne pas paniquer si les autorités exigent de quitter rapidement mon domicile;
 - b) Ne pas avoir l'impression d'être démunie et totalement dépendant des autorités;
 - c) Couvrir les besoins essentiels (hygiène, sommeil, médicaments, documents, eau et nourritures) dans l'attente d'être relocalisé ou réintégrer.

Travaillons de concert et ENSEMBLE, soyons prêts !

- Saviez-vous que vos municipalités :
 - Ont un plan multimunicipal de sécurité civile, lequel doit respecter certains critères pour être efficace et conforme aux exigences législatives;
 - Communiquent les risques aux citoyens concernant certains aléas; à cet effet, mentionnons les activités orages violentes et tempête Debby;
 - Sensibilisent la collectivité par le biais d'activités grand public, pour offrir aux citoyens l'opportunité de tirer profit des conseils des employés et des bénévoles d'organismes partenaires; et
 - S'engagent concrètement pour rehausser leurs capacités en cas de sinistre; ci-dessous quelques-uns des investissements faits en 2024 et 2025 :
 - Embauche d'un gestionnaire spécialisé en sécurité civile;
 - Mise en place d'un système d'alerte de masse (automate d'appel);
 - Mise en place d'une VIGIE intégrant un mandat de surveillance des aléas hydrométéorologiques;
 - Entente avec un club de radioamateurs et acquisition de systèmes de communication par satellite;
 - Acquisition de lits d'urgence pour héberger au moins 5 % de la population;
 - Réalisation de formations et d'exercices (gestionnaires et élus);
 - Ententes avec Ambulance Saint-Jean et Fleury Michon Amérique.

Pour plus d'information :

Eric Martel, gestionnaire en résilience, risques et catastrophes, et coordonnateur adjoint de la sécurité civile
e.martel@villepincourt.qc.ca